



**VILLE D'AMQUI
SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL
23 FÉVRIER 2017, 16H30**

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET GESTION FINANCIÈRE**
 - 3.1. RÈGLEMENT N° 807-17 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 631 695 \$ POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS À LA PLACE LÉVESQUE – ADOPTION
 - 3.2. RÈGLEMENT N° 808-17 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 493 126 \$ POUR LE RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE, DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES SUR UNE PARTIE DES RUES ALEXIS, NORMAND NORD, NORMAND SUD, GEORGES-ÉTIENNE-GUÉRETTE, BRIGITTE ET ROY – ADOPTION
 - 3.3. ENTENTE ENTRE LA VILLE D'AMQUI ET L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'AMQUI POUR LE RACCORDEMENT DES CONDUITES PRIVÉES AUX CONDUITES PUBLIQUES SUR LA RUE GEORGES-ÉTIENNE-GUÉRETTE – DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES
- 4. LEVÉE DE LA SÉANCE**